



LE P'TI COURCELLOIS

DATE DE PARUTION : 31 OCTOBRE 2017

LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL

SOMMAIRE

- **Le mot du Maire et du conseil**
- **Informations municipales**
- **Petit mémo à conserver**
- **Manifestations et cérémonies**
- **Vie communautaire**
- **Coupon réponse**

Petit mémo à conserver
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : les mercredis de 17 h à 19 h
Numéro de téléphone de la mairie : 03.80.97.23.44

Ramassage des ordures ménagères : poubelle jaune les mardis matins et poubelle noire les mercredis matins

Site web de la commune de Courcelles : www.mairie-courcelles-les-semur.fr

Passage du boulanger de Précy-/thil: les lundis, mercredis et samedis — S'inscrire auprès de Mme le Maire

Bienvenue

Notre commune voit son nombre d'habitants augmenter de jour en jour, soit par des naissances, soit par l'arrivée de nouveaux habitants.

Afin d'organiser au mieux l'intégration des nouveaux habitants, nous les invitons à venir se présenter auprès du secrétariat de mairie le mercredi entre 17 heures et 19 heures.

INFORMATIONS MUNICIPALES

* Ramassage des ordures ménagères :

Afin de faciliter la tâche des agents assurant la collecte, il serait souhaitable de disposer les poubelles de façon à ce que la poignée soit du côté route.

D'autre part, afin de ne pas créer de gêne de circulation ou autres désagréments, il est demandé à chaque habitant de sortir les conteneurs à partir de 20 heures la veille et de ne pas les laisser plus de 24 heures.

Quelques informations pratiques :

Le ramassage des ordures ménagères se fait en deux temps, la poubelle jaune pour tout ce qui est recyclable et la poubelle noire pour les déchets ménagers. Une redevance incitative a été mise en place par la Communauté de Communes du Sinémurien pour financer cette collecte.

Cette redevance se compose comme suit :

- * d'une « **part fixe** » (pour tous les foyers, les activités professionnelles, les établissements publics)
- * d'une « **part activité** » (pour les activités professionnelles),
- * d'une « **part habitant** » (tarif par personne évoluant toute la semaine au foyer—avec un maximum de 4 personnes comptabilisées)
- * d'une « **part levée** » (selon la taille du bac noir).

Cette dernière part est basée également sur le nombre de levées minimum facturées, soit 18 pour l'année (c'est-à-dire 9 levées par semestre), soit une présentation du bac noir toutes les 3 semaines. Toute présentation supplémentaire sera facturée.

* Travaux de voirie :

Le Conseil Départemental a effectué une journée de point à temps. Certains trous n'ont pas été bouchés faute d'enrobé. Nous renouvelerons cette opération l'année prochaine. Merci de votre compréhension !

* Recensement de la population :

Le prochain recensement des habitants de la commune se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Mme Christine CHALLAN BELVAL a été recrutée en tant qu'agent recenseur et sera chargée de collecter les enquêtes de recensement durant cette période. Comme à l'accoutumée, nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil et de renseigner les documents qui vous seront remis avec le plus grand soin. Pour information, le comptage de la population permet tous les 5 ans à l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) de réactualiser ses données.

Une partie des renseignements collectés est prise en compte par l'état pour fixer le montant des dotations versées aux communes, dotations indexées sur le nombre d'habitants.

* Inscription sur les listes électorales :

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales .

* Recensement :

Vous allez avoir 16 ans, n'oubliez pas de vous faire recenser en mairie. Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

* Fibre :

Le raccordement téléphonique sur l'armoire de Courcelles-lès-Semur a été réalisé semaine 41. Cela a provoqué quelques désagréments chez certains d'entre vous. En cas de soucis ou afin de vous raccorder à la fibre, n'hésitez pas à contacter votre opérateur.

MANIFESTATIONS ET CEREMONIE

Manifestations à venir :

* Commémoration du 11 novembre :

Comme à l'accoutumée, rendez-vous à 11 heures 30 devant le monument pour notre devoir de mémoire envers les morts de toutes les guerres.

A l'issue de la cérémonie, nous vous invitons à partager le verre de l'amitié salle vellenosse.

Venez nombreux.

BOITE A IDEES

Coupon à découper et à déposer à la mairie lors des permanences ou dans la boîte à lettres.

Nom et prénom :

.....
.....
.....
.....